



Délégation du BICE pour l'Afrique

Bureau International Catholique de l'Enfance avec
BICE Deutschland e.V.

Organisation Internationale des Droits de l'Enfant
International Children's Rights Organisation



Rapport annuel 2004

Edition
Délégation du BICE pour l'Afrique -
BICE Deutschland e.V.
Schillerstraße 16
77933 Lahr (Allemagne)
T : 00 49 7821 388 55
F : 00 49 78 21 985 755
bice.d@t-online.de | bice.lahr@bice.org
www.bice.org | www.bicedeutschland.de

Rédaction

Elisabeth Munsch
François-Xavier Souchet
Natacha Neulen
Horst Buchmann, responsable

Photos

Jacky Naegelen
Elisabeth Munsch
Horst Buchmann

Impression graphique

Erasmî & Stein, Munich

Impression

Druckerei Kössinger, Schierling
Zinke-Druck, Ofersheim, coordination

Sommaire

- 3 Editorial
- 6 **Enfants en conflit avec la loi ou privés de liberté**
R. D. Congo, Côte d'Ivoire, Mali
- 12 **Enfants soldats et enfants victimes des conflits armés**
Provinces du Kasai, R. D. Congo
- 17 **Enfants victimes de la crise, exploités et abusés**
 - 17 **Enfants dits « sorciers » et « shégués »**, R. D. Congo
 - 20 **Enfants abusés à Abidjan**, Côte d'Ivoire
 - 22 **Enfants abusés – Dossier filles**
- 25 **Portefaix et leurs enfants à Lomé, Préfecture des Lacs et de Vo**, Togo
- 28 **Jeunes filles mères en situation de détresse à Bamako**, Mali
- 30 **Enfants Handicapés à Abidjan**, Côte d'Ivoire
- 33 **Le BICE en Afrique**
- 34 **Les comptes**
- 35 **Remerciements**

Editorial

Au mois de décembre dernier, la catastrophe du Tsunami en Asie du Sud-Est a laissé peu de gens indifférents. La vague de solidarité qui s'en est suivie a même rallié les sceptiques qui d'habitude ne se laissent pas toucher par les appels à la générosité et aux dons. Le choc des images transmises quotidiennement sur les écrans de télévision a tout simplement effacé les doutes tels que « est-ce que l'aide arrive réellement ? » ... Il est étonnant de voir le nombre de personnes qui se sont senties concernées et se sont mobilisées.

Mais il y a d'autres catastrophes qui ne bénéficient pas d'une médiatisation spectaculaire ; des conflits volontiers refoulés ou oubliés. Suite à la vague sans précédent d'entraide internationale, Jan Egeland, le coordinateur de l'aide humanitaire aux Nations Unies, a vivement invité le monde à ne pas perdre de vue d'autres régions à catastrophes.

Le conflit actuel en R.D. Congo, par exemple, a coûté la vie à plus de 3 millions de personnes. On évalue à 365 000 le nombre de personnes qui y meurent chaque année, donc plus que les pertes provoquées par le Tsunami. Mille personnes par jour ! En quelque sorte les victimes indirectes de notre système de médias qui choisit de mettre à la une un conflit ou une catastrophe et fait passer les autres – malheureusement souvent ceux de l'Afrique – sous silence et n'incite ainsi personne à prendre les mesures politiques nécessaires.

Au travers de la solidarité massive envers les victimes du Tsunami, ce sont aussi des dons qui ne sont pas allés à des organisations humanitaires pour leurs engagements ailleurs et qui leur font maintenant cruellement défaut. Une deuxième catastrophe ! C'est le cas pour la Délégation du BICE pour l'Afrique et BICE Deutschland, son principal partenaire, engagés en Afrique dans ces régions conflictuelles, boudées par les médias. Pourtant, « c'est là, dans les endroits de misère de l'Afrique que le combat contre la pauvreté, contre l'injustice et le mépris des droits va être décisif... C'est au sud du Sahara que se trouve le grand « service d'urgence », écrivait l'éditorialiste du Süddeutsche Zeitung en janvier 2005.

Nous nous réjouissons de l'intérêt particulier que porte le Président de la République d'Allemagne, Horst Köhler (ancien président du FMI), pour l'Afrique et sa problématique. Dans une lettre personnelle à la direction du BICE Deutschland, qui nous a tous beaucoup encouragée, il louait en particulier notre engagement au profit des enfants soldats au Congo et disait : « je ne pourrais m'imaginer un autre pays africain ayant encore plus besoin de notre engagement ».

Aujourd'hui, l'Afrique n'est pas en mesure de se libérer de la misère et les enfants, les plus vulnérables dans la société, encore moins ! Nous ne devons pas les négliger. Les enfants africains ont besoin de toute notre attention, de notre solidarité et de notre aide. Justement maintenant ; en particulier tous ces enfants pour lesquels nous nous engageons quotidiennement. Ce sont des enfants victimes de catastrophes personnelles dramatiques parce qu'ils ont été abusés, maltraités, exploités, exclus et rejetés. Leurs droits fondamentaux leur ont été enlevés. Ces enfants qui débutent tout juste leur vie, avec si peu de perspectives, ne méritent pas seulement une chance pour l'avenir, non, ils y ont droit !
Merci de nous aider dans cette démarche.

Avec tous nos remerciements



Prof. Dr. med. Peter Stingl
Président du BICE Deutschland e.V.



Horst Buchmann
Délégué du BICE pour l'Afrique

Nos engagements en 2004

- Thématique enfants abusés
- Thématique enfants privés de liberté
- Thématique enfants soldats
- Thématique enfants handicapés

Au Mali : ①

- Appui à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi, privés de liberté au Mali et aux jeunes filles mères en situation de détresse à Bamako.

Coordinatrice : Bernadette Camara
 Coordinateur adjoint : Antoine Akplogan

En Côte d'Ivoire : ②

- Projet d'appui au développement et à l'application durable des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi et /ou privés de liberté.
- Projet de protection, réhabilitation et réinsertion des enfants victimes de la crise, exploités et abusés à Abidjan.
- Projet d'appui à la promotion des droits fondamentaux des enfants handicapés à Abidjan.

Coordinateur : Désiré Gilbert Koukoui

Au Togo : ③

- Appui aux portefaix et à leurs enfants à Lomé et en milieu rural. Volet spécifique « filles victimes d'exploitation sexuelle ».

Coordinateur : Enyo Gbédémah

En R. D. du Congo : ④

- Projet d'appui à l'application des droits fondamentaux des enfants de la rue dits « Shégués », victimes d'exclusion sociale dans la ville de Mbuji-Mayi.
- Appui à la promotion et à l'application des droits fondamentaux des enfants abusés en situation d'exclusion, de marginalité et / ou privés de liberté.
- Appui aux enfants abusés et en situation d'exclusion dans les villes de Kananga et Mbuji-Mayi.
- Appui au processus de réhabilitation et de réinsertion des enfants soldats démobilisés et enfants victimes des conflits armés à Kinshasa et dans les provinces du Kasai.

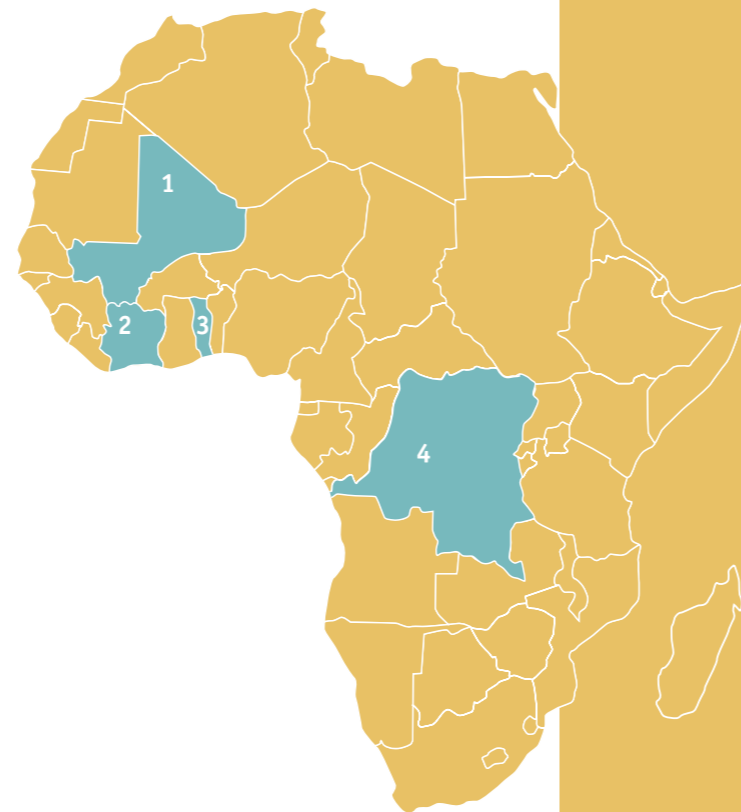
Coordinateur : Grégoire Ntambua
 Coordinateur adjoint : Crispin Mulumba

Le BICE

Président : Jorge Serrano
 Secrétaire général : Dominique Vergnon

Délégation du BICE pour l'Afrique :
 Délégué : Horst Buchmann
 Assistante de direction : Christa Holte
 Responsable financier : Marie Feller
 Chargée de projets : Elisabeth Munsch
 Juristes : Katja Zug, François-Xavier Souchet
 Communication : Natacha Neulen

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant



Les états qui ont ratifié la Convention se sont engagés à garantir aux enfants la protection des droits suivants :

Droit à la vie, à la survie et au développement.
 (Article 6)

Protection contre peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, contre la peine capitale et l'emprisonnement à vie.
 (Article 37)

Droit à une assistance juridique, à un jugement équitable rendu par une juridiction spécialisée, indépendante et impartiale, droit à l'application de mesures alternatives à l'emprisonnement et à la séparation mineurs / adultes au sein des lieux de détention. (Article 37, 40)

Droit de s'exprimer librement et d'être entendu.
 (Article 12)

Protection contre la maltraitance, l'exploitation sexuelle, l'exploitation par le travail et la consommation et le trafic de drogues. (Articles 19, 33 34)

Satisfaction des besoins primaires tels que :

- Protection de l'enfant privé de son milieu familial
 - Niveau de vie suffisant à son développement harmonieux
 - Alimentation, vêtement, logement
 - Education, basée sur la notion d'égalité des chances
 - Santé et services médicaux
 - Loisirs, jeu, repos
- (Articles 20, 24, 25, 27, 28, 31)

Droit à la famille et au maintien du contact familial.
 (Article 9)

Actions en faveur de la réadaptation physique et psychologique et de la réinsertion familiale et professionnelle de tout enfant victime de maltraitance, de négligence ou des conséquences de conflits armés. (Articles 39, 40)

Tous les états africains auprès desquels nous nous sommes engagés ont ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.



Arrêtés au niveau des commissariats, les enfants ont besoin d'une assistance juridique pour que leurs droits fondamentaux soient respectés.

Appui à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi ou privés de liberté, aux enfants vivant en détention avec leur mère. R.D. Congo, Côte d'Ivoire, Mali

La fin du projet régional d'appui aux droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi et/ou privés de liberté en 2003 n'a pas signifié la fin de l'engagement du BICE en faveur de ces enfants. En effet, grâce au soutien financier de l'Union Européenne, de Cordaid et de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI/SIDA), le BICE a pu poursuivre ses actions en faveur des enfants en conflit avec la loi, tant au niveau politique qu'au niveau de la société civile, des médias, et sur le terrain.

Voici certains faits qui ont marqué le déroulement du projet en R. D. Congo, en Côte d'Ivoire et au Mali au cours de cette année :

R. D. Congo

Appui au renforcement des capacités des partenaires de l'Etat. Le BICE a répondu favorablement aux demandes de renforcement des capacités formulées par de nombreux officiers de police kinois en formant 120 d'entre eux aux principes des méthodes d'instruction et de qualification des faits en matière d'enfance délinquante. Les formations ainsi organisées dans diverses localités de la capitale congolaise permettent de réduire les risques de qualification erronées des infractions reprochées aux mineurs arrêtés et donc de protéger un peu plus ces derniers contre les risques d'arrestations et de poursuites pénales arbitraires.

Amélioration des conditions de détention des enfants. Le BICE a poursuivi et renforcé ses actions dans ce domaine, tant au niveau des commissariats de police que des prisons de Kinshasa, de Kananga et de Mbuji-Mayi. Ces actions comprennent un volet d'assistance psycho-affective, juridique, médicale, sanitaire et alimentaire. En outre, le BICE assure en milieu carcéral un accompagnement des enfants dans le domaine de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Par ailleurs, voulant faire primer les mesures alternatives sur les mesures répressives, le BICE a sensibilisé et encouragé les juges de paix à placer des enfants en alternative à l'emprisonnement .

A Kinshasa, un cachot pour mineurs en conflits avec la loi a été aménagé au commissariat de police de Limété - Est, dans la juridiction de Mont - Amba. La cellule est bien aérée, lumineuse et dispose de 8 lits. Ce lieu permet aux enfants d'être séparés des adultes qui, lorsqu'ils sont détenus dans la même cellule, peuvent porter atteinte à leur intégrité physique et morale.

Les enfants détenus avec leurs mères au Centre Pénitentiaire et de Réhabilitation de Kinshasa (CPRK) constituent une catégorie de détenus à part puisqu'ils sont en prison sans avoir été condamnés à une peine d'emprisonnement. Agés de trois ans au maximum, ils accompagnent leur mères en détention lorsque aucune autre alternative n'est envisageable. Bien conscient que le CPRK est un milieu peu adapté à leurs besoins, susceptible de freiner leur développement psycho-moteur, le BICE a proposé à la direction du CPRK de permettre à ces enfants de faire régulièrement des sorties à l'extérieur de la prison. Sensible à la nécessité d'améliorer les conditions de développement des petits, la direction a accepté la proposition. C'est ainsi que 23 enfants de mères en détention ont bénéficié de sorties, notamment au Centre de Sauvetage de Kinshasa et au jardin zoologique où ils ont pu découvrir, parfois avec un peu d'appréhension, les singes, les serpents ou bien encore les crocodiles. Par la suite, le BICE a été invité au siège de la radio-télévision nationale où il a participé à une émission télévisée sur les droits de ces jeunes enfants.

En septembre à Mbuji-Mayi (R. D. Congo), une sérieuse altercation entre enfants de la rue (surnommés « shégués ») et creuseurs de diamants a dégénéré en chasse aux « shégués » à travers toute la ville. La population de Mbuji-Mayi, qui nourrit de très nombreux préjugés à l'égard de ces enfants, encouragée par certains médias locaux à châtier ces « sous-hommes » (selon les termes employés par certains journalistes), s'est jointe aux creuseurs de diamants, provoquant un déchaînement de violence et de cruauté d'une ampleur sans précédent.

Les enfants attrapés ont été blessés, battus à mort ou brûlés vifs. La manifestation de cette hystérie collective s'est soldée par le triste bilan de 19 enfants tués selon des sources officielles, 45 selon des organisations des droits de l'homme. 70 enfants de la rue fuyant la vindicte populaire trouvèrent refuge au pavillon des mineurs de la prison aménagé et géré par le BICE. Ils y sont restés jusqu'à ce que les menaces à leur égard se soient dissipées. Pendant leur séjour, l'équipe du BICE leur a donné de la nourriture, des soins médicaux, des vêtements et leur a apporté une assistance psycho-affective en vue de les aider à surmonter leurs traumatismes. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le pavillon pour mineurs de la prison de Mbuji-Mayi s'est révélé être le lieu le plus sécurisant pour les enfants de la rue traqués par la population.

Principaux résultats :

- Grâce au travail de formation et de sensibilisation des officiers de police et des magistrats des parquets de Kinshasa par le BICE, la déjudiciarisation (ou règlement à l'amiable) des litiges mineurs impliquant des enfants a été largement mise en œuvre et a permis l'arrêt des poursuites pénales pour 228 enfants.
- Au niveau des tribunaux, l'intervention des avocats du BICE a permis d'aboutir à la libération de 156 mineurs sur les 240 présentés aux juges de paix, soit 65% d'entre eux.
- Les 11 Comités Locaux de Promotion et de Protection des droits de l'Enfant (CLPE) se sont constitués en fédération en vue d'une part d'harmoniser leurs stratégies, de mutualiser leurs approches et leurs outils d'intervention et d'être plus à même de s'autofinancer à terme.



Pour la première fois, ces jeunes enfants, parfois nés en prison, sont sortis à la découverte du monde extérieur. Pour cette première sortie, ils découvrent la famille de l'un d'entre eux.



Comme Papy, des dizaines de garçons placés en détention pour de petites infractions, sans visite de proches, rêvent de retrouver une vie normale en famille.

« On m'appelle Papy, j'ai 15 ans. Je suis arrivé à Kinshasa à l'âge de 10 ans. Mes parents m'ont inscrit à l'école. J'ai interrompu mes études 3 mois après, en première année primaire suite à la mort de mon père. Ma mère est retournée dans la province de l'Equateur. Elle a un autre mari. Mes 2 frères sont avec elle, moi je suis resté chez une tante. Je ne sais même pas écrire mon nom. C'est regrettable ! Quand mes camarades discutent en français, j'ai honte. Je m'éloigne d'eux. Nous sommes très nombreux en famille. Ma tante me donne tous les travaux : elle me réveille à 4 heures du matin pour aller retirer les pains et faire les corvées.

Un jour, je n'ai plus supporté cette vie. J'ai fui la maison, j'ai rencontré 4 camarades et j'ai commencé la vie dans la rue. Je fais la propreté du marché Gambela. Au marché, quand on me paye, j'achète des habits, de la nourriture... Si je suis malade, j'achète des médicaments. Souvent le week-end, je me rends chez ma tante, je lui apporte un peu d'argent, elle est contente.

J'ai toujours eu envie que ma mère revienne à Kinshasa. Je veux qu'elle habite dans la maison que mon père nous a laissée. Mes tantes restent dans la parcelle de mon père. Si elle venait, je lui donnerais un peu d'argent pour qu'elle puisse vendre quelque chose. Comme ça, mes frères pourront étudier.

Actuellement, je suis arrêté et en prison pour le vol de poissons fumés un matin à 4H au marché que je nettoie. Au CPRK (prison de Kinshasa), je voudrais apprendre à lire et écrire, mais aussi la peinture. Si je pouvais retrouver ma mère et mes frères... Le désir de regagner ma famille me revient sans cesse... Je pourrais exercer un petit commerce... La vie en prison est insupportable ! »

Côte d'Ivoire

Une réduction significative du nombre de détenus au Centre d'Observation des Mineurs (COM) d'Abidjan. De nombreux jeunes majeurs savent qu'en se faisant passer pour mineurs lors de leur arrestation ils ont des chances de bénéficier de mesures pénales plus souples : ils sont généralement placés par un juge sous ordonnance de garde provisoire au Centre d'Observation des Mineurs, dans l'enceinte de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA). Ce qui pose le problème d'un effectif de détenus au COM trop important et souvent d'un climat de violence et de peur au sein du centre quand les jeunes majeurs se comportent en « caïds ».

Pour aider les officiers de la Brigade des Mineurs (BM) à se prémunir contre de tels stratagèmes, le BICE les a aidés à déterminer l'âge physiologique des jeunes arrêtés sans pièce d'iden-



Une séance de sensibilisation des magistrats s'est tenue au Centre Sauvetage. Ils ont ainsi pu découvrir par eux-mêmes la vie quotidienne et le travail éducatif effectué avec les enfants qu'ils placent en alternative à l'emprisonnement.



Les jeunes placés au CREA acquièrent des habiletés de base dans des domaines très variés : alphabétisation, culture générale, valeurs, métiers divers, art... pour mieux réussir leur réinsertion familiale et sociale.

tité. Les 232 examens d'âges physiologiques réalisés en 2004 par le médecin assermenté du BICE ont permis d'identifier à la BM 37 majeurs qui se faisaient passer pour des mineurs. Ces jeunes adultes ont été poursuivis pénalement selon la procédure applicable aux majeurs. Leurs dossiers ne sont pas venus engorger les tribunaux pour enfants et ils n'ont pas été placés au COM.

La détermination de l'âge physiologique au niveau de la brigade des mineurs, combinée à la formation et à la sensibilisation des magistrats, a contribué de manière significative à la baisse progressive de l'effectif du COM : en 2004, 159 mineurs y ont été détenus contre 247 en 2003 et 534 en 2002.

L'Association Ivoirienne des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille a été mise en place sur l'initiative conjointe du BICE et de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'Enfance. Elle a pour mission de faire évoluer les pratiques dans le domaine de l'administration de la justice pour mineurs et de se constituer en une force de proposition crédible dans une optique de réforme du cadre législatif en vigueur. Son Assemblée Générale constitutive a eu lieu le 3 juin 2004 à Abidjan.

Poursuite des activités d'amélioration des conditions de détention à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA). Le BICE a continué d'apporter un appui psycho-affectif, une assistance juridique, un appui sanitaire, alimentaire et médical aux mineurs ainsi qu'aux mères détenues accompagnées de leurs jeunes enfants. Ceux-ci bénéficient de soins et d'une alimentation spécifiquement adaptée ainsi que d'activités d'éveil précoce leur permettant de se développer physiquement, intellectuellement et affectivement.

L'aménagement d'un 7ème pavillon pour mineurs dans les prisons de Côte d'Ivoire. Le BICE a amorcé en 2004 les travaux d'aménagement d'un pavillon pour mineurs au sein de la prison de Divo dans laquelle il n'existait pas de séparation des mineurs d'avec les détenus adultes.

Principaux résultats :

- L'équipe du projet en partenariat avec les officiers de la brigade des mineurs a réglé à l'amiable 215 litiges (principalement de petits vols) impliquant des mineurs.
- 50 mineurs ont été accueillis au CREA où ils ont été accompagnés dans le domaine éducatif et de la formation professionnelle.
- L'assistance sociale et juridique du BICE a contribué à la relaxe de 15 mineurs, à la libération de 54 d'entre eux et au placement en milieu familial ou institutionnel de 85 d'entre eux.
- Les 4 enfants nés pendant la détention de leur mère à la MACA ont tous été enregistrés à l'état civil par le personnel pénitentiaire formé à cet effet par le BICE.



Mali

Quand l'alternative à l'emprisonnement devient réalité à Bamako. Envisagée déjà dans la phase précédente du projet, l'alternative à l'emprisonnement pour les mineurs auteurs de petites infractions, ou nécessitant une mesure d'assistance éducative, est devenue réalité cette année, à la grande satisfaction du juge des enfants de Bamako. Il s'agit là d'une avancée majeure en matière de justice des mineurs au Mali.

A cet effet, le BICE a passé un accord de partenariat avec le Centre d'Accueil de Kanuya qui avait la capacité de recevoir ces jeunes. Un éducateur spécialisé et deux artisans formateurs ont été mis à la disposition de cette structure pour encadrer les enfants placés par le juge. En plus de l'accompagnement psychosocial effectué au centre, les plus jeunes sont rapidement rescolarisés après leur arrivée, tandis que les plus grands débute une initiation professionnelle. La couture, la savonnerie et la menuiserie métallique leur ont été proposées. Ces pré-requis sont de nature à faciliter leur futur apprentissage professionnel. C'est le BICE qui pourvoit à la satisfaction de leurs besoins vitaux. Très rapidement aussi, l'éducateur prend contact avec les familles des enfants, afin de maintenir les liens familiaux et de préparer leur réinsertion. Ce travail est fondamental si l'on veut éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Au Mali aussi, un nouveau pavillon pour mineur en province. Déjudiciarisation des litiges et alternative à l'emprisonnement sont les voies privilégiées dans l'application d'une justice des mineurs soucieuse de la réinsertion positive des jeunes en conflit avec la loi. Cependant, certaines infractions commises par les mineurs ne se prêtent pas à un tel traitement. Dans ces cas, l'assistance juridique, le respect des délais et des procédures, la séparation des mineurs des détenus adultes demeurent une préoccupation majeure. Dans cette optique, le BICE a mis en place un quartier pour mineurs à la prison de Ouellessébougou, dans laquelle les conditions de détention étaient particulièrement difficiles, vue la vétusté des locaux.

Deux pièces spacieuses et bien éclairées, avec sanitaires, ont été construites et aménagées en vue de recevoir les garçons mineurs et les filles avec les femmes. Le BICE a également investi dans l'aduction d'eau, l'installation d'une pompe solaire et l'électrification de la prison pour faciliter le maintien d'une bonne hygiène et améliorer les conditions de détention de l'ensemble des prisonniers. Le régisseur, de son côté, s'est engagé à faciliter l'accès à la formation professionnelle des jeunes détenus.

Principaux résultats :

- 26 mineurs dont 19 filles et 16 garçons placés en alternative à l'emprisonnement, solde au 31 décembre : 9.
- 386 dossiers mineurs traités avec le BICE au niveau des commissariats de Bamako, à Sikasso, Mopti, Ouellessébougou et Bougouni. 257 ont abouti à une déjudiciarisation du litige.
- Assistance juridique au niveau des tribunaux à 217 jeunes placés sous mandat de dépôt.
- Appui en médicaments à la prison de Bollé filles.
- Appui en matériel de jardinage, appui alimentaire pendant le mois de carême et festivités à l'occasion du 16 juin (fête de l'enfant africain) à Bollé garçons.



Les autorités maliennes inaugurent le quartier des mineurs et des femmes construit par le BICE à la prison de Ouellesébougou.





A la SET, l'appui psychosocial, des apprentissages variés, mais aussi des jeux et des techniques innovantes aident les jeunes à éliminer leur stress et à gérer les traumatismes de la vie militaire.

Appui au processus de réhabilitation et de réinsertion des enfants soldats démobilisés et des enfants victimes des conflits armés. Provinces du Kasai, R.D. Congo

La R. D. Congo vit actuellement une période de transition devant aboutir à des élections présidentielles en juin 2005. Dans cette perspective, le gouvernement a pris différentes mesures préparatoires et a mis fin au dédoublement de l'administration à travers tout le pays. Sur le plan militaire, le brassage et l'unification de toutes les forces et groupes armés, malgré quelques changements réussis, restent une utopie. Des tentatives de déstabilisation du gouvernement et des mutineries à l'est du pays subsistent.

Enfants associés aux forces et groupes armés

Une équipe BICE qui cherche les enfants dans les unités combattantes. Malgré la nomination de coordinateurs CONADER (Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) dans les provinces et l'adoption d'un cadre intérimaire pour la démobilisation, la sortie effective des enfants des unités combattantes tarde. Le BICE a donc poursuivi un plaidoyer intense auprès des autorités pour accélérer le processus de démobilisation des enfants. Les contacts réguliers avec les commandants des régions des deux Provinces du Kasai et des descentes conjointes dans les unités se sont avérés nécessaires pour identifier, vérifier et sortir 135 enfants des forces et groupes armés dans le Kasai Occidental et 123 dans le Kasai Oriental. Ces unités militaires sont disséminées à travers un territoire vaste, sans routes praticables et sans moyens de locomotion. Les recherches se sont donc faites avec le véhicule du BICE pour l'identification et des moyens de transport loués pour l'acheminement des enfants.

A la SET de Kananga, appelée Bupole (village de paix) pour un nouveau départ dans la vie. 68 jeunes, âgés de 15 à 19 ans, avec une expérience militaire de 2 à 6 ans, ont séjourné en groupes successifs à la SET (structure d'encadrement provisoire) cette année. A leur arrivée, ils se montrent très souvent turbulents, avec des réactions brutales, accordant peu de confiance aux adultes, résolvant leurs problèmes par la force, susceptibles, et enclins à la consommation de stupéfiants et aux pratiques fétichistes pour se protéger. Ne touchant plus de solde, ils expriment leur mécontentement face à un manque d'argent et à leurs craintes de la vie civile.

« Je m'appelle MORISHO, j'ai 16 ans. Mes parents sont divorcés, je n'ai pas eu de chance d'aller à l'école étant donné que ma mère était trop pauvre pour supporter mes études. J'allais aux champs avec elle. A 11 ans alors que j'allais rendre visite à mes oncles maternels dans une ville sous contrôle Mayi Mayi, j'y ai rencontré des enfants de mon âge combattants Mayi Mayi. J'ai décidé de les suivre, c'était en 1999. Leur chef m'a bien reçu et les anciens m'ont initié aux diverses pratiques fétichistes comme : l'invulnérabilité et l'immortalité aux balles, les voyages astraux. Comme arme, j'ai reçu un petit couteau magique. Pour être invulnérable, il y avait des interdits comme par exemple ne jamais broyer un os ...

Nous sommes partis vers KINDU. J'ai livré mon premier combat contre les militaires du RCD (Rassemblement pour la Démocratie) / GOMA, accompagnés des rwandais. C'est ici que j'ai abattu plusieurs personnes à l'aide de mon couteau magique. Il suffisait seulement que ce couteau blesse même légèrement un adversaire, il meurt. Comme les balles ne nous atteignaient pas et que j'avais le pouvoir de disparaître quand je le voulais, j'entrais courageusement dans le camp ennemi et les égorgeais.

Dans les rangs des Mayi Mayi, lorsque j'ai vu mes compagnons qui transgressaient les interdits tomber sous les balles de l'ennemi, j'ai eu peur et me suis décidé de passer au RCD, car je voyais les militaires du RCD commettre n'importe quel acte : voler, violer, manger tout et de n'importe quelle manière sans mourir. Comme tout enfant, j'ai été reçu par le commandant du RCD parce que je lui ai dit que j'étais militaire du RCD. Il m'a bien reçu. De là, il m'a envoyé à LUBAO où j'ai passé deux ans. C'est à Lubao que j'ai été démobilisé et récupéré directement par le BICE pour mon encadrement. Revoir ma mère le plus tôt reste mon rêve » .

Un accueil chaleureux et de bonnes conditions de vie à travers une structure agréable, une nourriture équilibrée et en quantité suffisante, des soins et une prise en charge psychosociale leurs permettent de s'adapter rapidement et d'entrer dans le processus éducatif proposé. L'équipe constate que les jeunes qui ont le niveau d'instruction le plus élevé se montrent souvent les plus compréhensifs et deviennent des leaders positifs ; à l'inverse, les plus turbulents et les dépressifs se retrouvent parmi les enfants les moins instruits.

Du formatage militaire vers la citoyenneté responsable, un chemin difficile ! La SET se veut être un véritable lieu de vie où les jeunes trouvent des adultes responsables et compétents pour les aider à prendre un nouveau départ dans la vie. Il leur y est proposé une vie saine, rythmée par des activités variées. Souffrant souvent de malnutrition à leur arrivée, les jeunes mangent trois fois par jour, ce qui est exceptionnel au Congo depuis la guerre, et reprennent du poids au cours des trois mois de leur séjour. Le début de matinée est consacré à l'étude : alphabétisation et éducation de base. Les résultats dépendent évidemment du niveau de base des jeunes, mais les 3/4 d'entre eux savent au minimum lire et effectuer les opérations de base en partant.

Leur journée se poursuit dans l'acquisition d'aptitudes élémentaires dans des domaines variés : culture, petit élevage, maçonnerie, menuiserie, mécanique, boulangerie, cuisine, fabrication artisanale de savon, couture... Ces savoirs faire, valorisants et rapidement maîtrisables, leur seront précieux pour leur réinsertion. Quelque soient les conditions de vie qu'ils trouveront chez eux, ils pourront exercer une ou plusieurs de ces activités qui pourront leur assurer un petit revenu pendant la durée de leur apprentissage professionnel et ainsi ils ne seront pas à la charge de leur famille.

Des activités sportives et culturelles ouvertes sur l'extérieur ainsi que des travaux d'intérêt général menés avec les villageois les plongent dans la vie sociale civile. L'équipe éducative porte également une attention particulière sur l'éducation à la paix et la résolution pacifique des conflits. Ces activités avec d'autres constituent un terrain d'exercice par excellence. Au cours des trois mois de séjour, la violence des jeunes régresse de manière très sensible. A l'issue de leur séjour, 63 jeunes ont été réinsérés en famille, tandis que les 5 autres ont préféré rester vivre autonomes à Kananga.



A la SET, les jeunes retrouvent la santé et acquièrent un maximum de compétences nouvelles, utiles et valorisantes pour leur retour à la vie civile.

Des villageois impliqués, mais des attentes parfois divergentes. Les chefs du village adjacent ont été sensibilisés pour mobiliser la population à accueillir les enfants démobilisés lors de leur arrivée. C'est ainsi qu'à chaque fois, un accueil chaleureux leur a été réservé par les villageois : chants, pas de danse, cris de joie. Autorités et notables participent également à ces cérémonies d'accueil qui donnent un caractère officiel et symbolique important à ce passage de la vie militaire à la vie civile. Malgré les craintes de départ, l'acceptation au niveau du village est excellente. Des tournois sportifs, des réunions communes et quelques emplois réservés renforcent les liens. Les femmes et les jeunes filles qui n'ont pas eu l'occasion d'aller à l'école viennent participer à des cours d'alphabétisation et de couture. L'équipe BICE souhaite que le projet soit aussi une occasion de développement communautaire du village, mais beaucoup reste encore à faire.

Cette sensibilisation de la population est également faite à l'intérieur de la province. Des émissions radio hebdomadaires ont été animées pour expliquer le travail qui se fait avec ces enfants et les enjeux d'une bonne réinsertion. 7 CLP (Comités Locaux de Promotion et de protection des droits de l'enfant) ont été créés à travers les deux provinces dans les principales localités d'origine des enfants. Ils contribuent au suivi des enfants réinsérés en famille et à l'appui des enfants victimes des conflits armés.

Un accompagnement en milieu ouvert dans les anciennes zones de front. Certains jeunes ont quitté l'armée sans attendre la démobilisation, ou vivent déjà en couple ou sont originaires de localités proches de leurs unités ; ces jeunes là ne sont pas dirigés vers la SET qui casserait un processus de réinsertion déjà entamé. Le BICE a choisi de leur apporter un appui dans leur milieu de vie. 190 enfants, essentiellement dans 4 villes du Kasaï Oriental mais aussi à Kananga et dans d'autres localités, ont bénéficié d'un tel soutien. Compte tenu des conditions de vie difficiles dans ces campagnes qui ont été zones de front, coupées du monde jusqu'à l'an dernier, ces enfants ont besoin d'un appui alimentaire, vestimentaire et de soins médicaux. Les personnes ressources identifiées localement et les membres des Comités Locaux s'en chargent, les agents du BICE n'étant pas permanents dans tous ces lieux. Il a également été possible de rescolariser un nombre important de ces enfants. Les classes organisées en double vacation laissent le temps aux plus grands de débiter un apprentissage en parallèle.

Le lourd tribut payé par les filles. Une attention particulière a été portée aux filles qui ont fait l'objet d'exactions commises par les militaires ou qui ont été enlevées par ceux-ci pour en faire leurs concubines, avant de les abandonner lors de leur retraite. Traumatisées, murées, pour certaines, dans le silence par crainte de rejet de la communauté si elle apprend ce qui s'est passé ; ou carrément rejetées, pour d'autres, avec un ou plusieurs enfants à charge, souvent malades : la situation de dizaines de filles des régions de front est dramatique.

Les approches pour leur venir en aide sont délicates ; il ne faut pas risquer de stigmatiser celles qui veulent absolument garder l'anonymat. Une éducatrice bien expérimentée est responsable de cet appui. Sensibilisation



La SET Bupole, accueille des groupes successifs de 20 à 50 enfants soldats démobilisés. Le BICE a construit cette structure spacieuse dans un village pour favoriser la réinsertion sociale de ces jeunes dès leur arrivée. Les villageois sont associés à la vie à BUPOLE et au projet.



Pour quelques destinations, le BICE peut compter sur le soutien logistique des forces de la MONUC pour convoier les enfants à la SET ou vers les lieux de leur réinsertion.

des communautés, facilitation des soins, appui psychosocial, rescolarisation des plus jeunes, de temps à autre soutien aux familles pour la mise en œuvre d'actions en justice contre certains auteurs, aide à la réinsertion des jeunes filles par l'accès à un apprentissage professionnel sont autant d'actions qui ont pu débiter cette année et qui ouvrent de nouvelles perspectives à 57 jeunes filles si profondément touchées.

Enfants victimes des conflits armés : Détresse dans les ex zones de front. Les affrontements ont laissé des traces importantes dans les villages touchés. Les populations survivantes commencent à s'en remettre, les activités commerciales, artisanales reprennent peu à peu et effacent les traces les plus visibles du conflit. Mais il subsiste des blessures, souvent graves qui ne se voient pas toujours. Elles ont besoin de plus de temps pour se cicatriser.

Les enfants aussi sont touchés. Les équipes BICE ont identifié 365 enfants dans le Kasai Occidental, garçons et filles de 2 à 18 ans, et 345 enfants dans le Kasai Oriental dont la situation alarmante a nécessité une aide urgente. Il s'agit de déplacés de guerre, d'orphelins, de mutilés de guerre, d'enfants confrontés à des atrocités et traumatisés, d'enfants malnutris ou sous alimentés, descolarisés depuis parfois 7 ans.

Là aussi, avec l'appui de personnes ressources identifiées sur place et des membres des Comités Locaux formés à cet effet, les enfants et leur famille ont pu être soutenus. Ce relais pris par des personnes ressources locales est fondamental, à la fois pour l'aide apportée mais aussi au niveau de la dynamique d'auto-prise en charge et de solidarité développée. Elle touche aussi ses limites. A certains moments, la bonne volonté n'est pas suffisante, il faut aussi un savoir faire spécifique. Devant l'ampleur du travail à mener dans ces milieux éloignés de tout, le BICE a décidé de placer deux permanents dans chacune des provinces.



Réinséré en famille à Lubao après un séjour de 3 mois à la SET, ce jeune exerce le métier de tailleur tout en poursuivant sa scolarité trop prématurément interrompue.

Projet de protection, de réhabilitation et de réinsertion des enfants victimes de la crise, exploités et abusés. A Abidjan, Côte d'Ivoire et à Kinshasa, à Kananga et Mbuji Mayi, R. D. Congo

La Côte d'Ivoire, comme le Congo, sont deux pays potentiellement prospères que la crise et les conflits armés minent depuis des années, engendrant une récession économique et sociale sans précédent. Les prix flambent tandis que l'accès à l'emploi se raréfie. Des milliers de personnes sont acculées à la misère. Droits fondamentaux et espérance de vie régressent régulièrement. Des croyances comme la sorcellerie, mises en veilleuses pendant les années grasses, refont surface avec acuité et déchaînent leur lot de violences exutoires, de peurs et de frustrations chaque jour accumulées.

Les valeurs traditionnelles qui ont fait la force des peuples à travers les âges volent en éclat. La solidarité africaine risque de n'être bientôt qu'un souvenir. La lutte individuelle pour la survie, porte ouverte aux pires formes d'exploitation, a pris sa place. Les enfants « richesse » de la famille deviennent « charge » et doivent, dans les milieux urbains les plus pauvres, survivre par eux-mêmes. Des parents en arrivent à prostituer leur enfant pour faire entrer un peu d'argent.

Le parallèle entre les deux pays peut être poursuivi ; Côte d'Ivoire et Congo se trouvent tous deux en période pré-électorale avec son lot d'inquiétudes, d'incertitudes, d'espérances, de mouvements sociaux pour faire basculer l'opinion dans un sens ou dans l'autre. Un tel contexte laisse peu de place aux droits fondamentaux et les droits de l'enfant, s'ils ne sont totalement oubliés, deviennent une préoccupation totalement accessoire. Les enfants de la rue ne deviennent un souci que s'ils troublent l'ordre public, dans ce cas, la répression ne se fait pas attendre...

Les différents projets exécutés par le BICE dont celui de « réhabilitation et réinsertion des enfants en rupture sociale et /ou victimes d'abus » ont permis de suivre et de saisir au quotidien, avec précision, la situation des enfants. Une situation qui se résume en un mot : alarmante.

Enfants dits « sorciers » et « shégués » (enfants de la rue) à Kinshasa, Kananga, Mbuji Mayi, R.D.Congo

Appeler un enfant « shégué » c'est le désigner comme enfant de la rue mais c'est aussi lui signifier le mépris, lui faire comprendre qu'il n'appartient plus tout à fait à la communauté des hommes. Pourtant qu'a-t-il fait ce petit garçon de 8 ans ou cette petite fille de 7 ans pour mériter un tel sort ?

Il/elle a eu le malheur d'être issu/e d'une famille trop pauvre pour subvenir à ses besoins, ou d'être orphelin/e, ou encore d'être issu/e d'une première union de ses parents qui le trouvent maintenant gênant dans leur nouveau couple. Il/elle peut aussi être un enfant de jeunes gens qui déjà eux-mêmes ont grandi dans la rue. Se sont ses seuls torts... bien maigres au regard de la souffrance que les adultes lui infligent.

Son histoire commence souvent de façon banale comme celle d'Hortense :

« Je suis née à Kinshasa mais je ne connais pas mon âge. Je suis cadette d'une famille de trois enfants, dont deux filles et un garçon. J'ai abandonné les études très tôt par manque de soutien. Néanmoins, je vivais bien avec mes parents, qui s'efforçaient de nous trouver de quoi manger chaque jour. Peu après le début de la guerre, mon père est tombé malade. Avec les petits moyens dont disposait la famille, on n'a pas réussi à sauver mon père. La mort l'a emporté.

Je suis restée avec ma mère et ma tante. Les soucis ont rongé ma mère, jusqu'à l'entraîner à la mort... C'est à partir de ce moment que commencera mon calvaire. Ma tante m'amena avec elle ; elle avait 3 enfants aussi. Une nuit, ma tante a eu un songe lui indiquant que je la menaçais ! Elle a révélé le songe au prophète d'une église de réveil qu'elle fréquente. Ce dernier a confirmé que j'étais sorcière. De retour à la maison, ma tante m'a fait part de son songe et de la sentence de son « prophète ».

Depuis ce jour, j'ai été l'objet d'injures et de brutalités physiques. Quelques fois, on me privait de nourriture. Malgré toutes ces violences, je n'ai jamais accepté cette fausse accusation. Pour en finir une fois pour toutes, ma tante me chassa de la maison. Je suis allée dans la rue, un milieu nouveau pour moi.

Je passe la nuit dans une maison inachevée avec d'autres filles de la rue. Par moment, nous subissons des violences de la part des garçons : agressions verbales, abus sexuels, vol de nos biens. Pour survivre, je travaille durement de huit heures à dix-huit heures en vendant de la chikwange (préparation à base de manioc) par une connaissance à ma grande sœur. C'est un travail pénible dont le maigre revenu me permet au moins de manger quelque chose... ».

L'accusation de sorcellerie est souvent le début de l'enfer pour des milliers d'enfants : d'abord les pratiques d'exorcisme dans les églises, la maltraitance en famille puis la rue, terminus fatal et sans espoir.

Un plaidoyer et une sensibilisation pour bannir ces pratiques. Faire évoluer les mentalités, susciter le soutien des églises qui ne cautionnent pas de tels agissements afin que ces faux prophètes qui profitent de la crédulité et de la détresse des familles pour s'enrichir soient marginalisés, créer des synergies d'action avec d'autres organisations qui luttent aussi pour les droits de ces enfants sont les actions menées au quotidien pour bannir de telles pratiques. Que ce soit à Kinshasa, à Kananga ou à Mbuji Mayi, nos équipes réalisent des émissions radio hebdomadaires, mobilisent les bénévoles des CLP, interviennent dans les communautés religieuses. Le Président de la République lui-même s'est alarmé de cette désignation massive des enfants comme sorcières et a demandé que l'on mette fin à ces pratiques. Malgré cela, de nouvelles églises s'ouvrent chaque jour dans les quartiers.



En septembre dernier, poursuivis par les creuseurs de diamants et la population, déterminés à les lyncher, les jeunes shégués ont trouvé refuge au pavillon des mineurs à la prison. Le BICE, ne pouvant pas les garder là, a loué



une maison. Les éducateurs y font un travail de réhabilitation et recherchent leur famille pour les réinsérer. Grâce à cet encadrement intensif, les traumatisés s'estompent peu à peu.

Exclus, méprisés, exploités : le sort tragique des enfants dits sorcières et / ou shégués. Les shégués sont régulièrement arrêtés par la police pour vagabondage. A Mbuji Mayi, de grands adolescents shégués ont été manipulés et instrumentalisés par des personnalités politiques pour intimider un parti adverse en semant le désordre. Forts de cette impunité, certains de ces jeunes sont devenus de véritables voyous, agressant, volant les creuseurs de diamants, et violant les femmes et jeunes filles faisant du petit commerce sur les sites. Exaspérés, les creuseurs armés de barres de fer et de bâtons ont organisé des expéditions punitives contre les shégués quels qu'ils soient, garçons comme filles, petits comme grands. Une véritable hystérie collective s'est déchaînée contre eux, ceux qui n'ont pas réussi à se cacher à temps ont été battus à mort sans regret.

Le sort des filles n'est pas plus enviable ; elles vivent dans les mêmes conditions d'insalubrité et d'insécurité que les garçons et cherchent des petits travaux pour survivre. Qu'elles soient à la rue parce que dites sorcières ou pour d'autres motifs, elles échappent difficilement aux abus sexuels. Dans un premier temps, leurs camarades garçons les protègent contre faveurs, les policiers abandonnent leurs tracasseries aux mêmes conditions. A partir de là, le pas vers la prostitution est vite franchi. Les petites de 7 ou 8 ans n'échappent pas à ce parcours.

Des lieux d'accueil pour les plus petits : la joie de redevenir des enfants. Confronté à une telle situation, le BICE a jugé urgent de mieux protéger ces jeunes enfants en leur proposant des lieux d'accueil, petites structures souples : la maison « Buena Muntu » (Fraternité) pour les garçons et la maison des filles à Mbuji Mayi, un local dans les bureaux de Kananga où ils sont d'abord protégés et réhabilités. Une telle possibilité existait déjà à Kinshasa avec le Centre Sauvetage. Un accompagnement psychosocial, la rescolarisation, le développement d'aptitudes de base dans des domaines variés constituent autant d'atouts pour une réinsertion familiale. La maison Buena Muntu, ouverte depuis février, accueillait 26 garçons un mois plus tard. La joie et l'enthousiasme étaient à nouveau visibles dans les yeux de ces enfants. Les éducateurs entreprennent rapidement la recherche de famille et un travail d'accompagnement destiné à favoriser le retour de l'enfant. Pour éviter une nouvelle exclusion, un proche de la famille est associé au processus. En cas de nouvelles difficultés, il pourra jouer un rôle de médiateur.

Avec un soutien en milieu ouvert, la réussite est possible. Quand un encrage familial fait défaut, tout est plus difficile. L'absence de politique économique, sociale, d'emploi génère une misère qui gangrène le tissu social et accélère sa déliquescence. En dépit de cela, le BICE continue à aider les plus grands sur leurs lieux de vie : conseils, éducation pour la vie et la santé, appui pour démarrer une activité génératrice de revenus, pour louer une chambre, ou mise en apprentissage. Les écueils sont nombreux et la consommation de stupéfiants ne facilite pas leur réhabilitation. Les réussites sont parfois précaires...



Accueillis dans la maison des enfants, soignés, encadrés par des éducateurs attentifs, ces « shégués » méprisés de tous retrouvent la joie d'être des enfants comme les autres, de jouer, d'apprendre...



Lufu, encore shégué il y a deux ans, a débuté avec l'aide du BICE une activité de cireur de chaussures et a su développer un petit commerce qui aujourd'hui le fait vivre.

Enfants abusés à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Dans un contexte difficile, fait entre autres de délocalisation de sièges des partenaires internationaux, de diminution des ressources financières, de récession économique, de crise politique et militaire aiguë, les responsabilités du projet à l'égard des enfants se sont considérablement accrues. La situation de ces enfants, héritée de l'année 2003, n'a connu aucune amélioration, bien au contraire ; aux enfants de la rue se sont rajoutés les victimes de la guerre, les égarés, ceux traités de sorciers etc.

Une porte toujours ouverte au Centre d'Accueil Sauvetage. Fidèle à sa vocation, le centre a accueilli 241 enfants de moins de 15 ans, 197 d'entre eux dont 76 filles y ont séjourné en vue de leur réinsertion familiale. L'écoute des enfants fait apparaître qu'une majorité d'entre eux est restée dans la rue faute d'intérêt de leurs parents à leur égard. Par ailleurs, on note un nombre croissant d'enfants égarés qui ne sont pas recherchés par leur famille ! L'ensemble des enfants manifeste des carences affectives. Plus de 87% d'entre eux sont issus de familles d'accueil et de familles recomposées. Le BICE fait ce constat depuis plusieurs années et a axé sa politique de sensibilisation sur les besoins fondamentaux des enfants et les responsabilités parentales, mais dans un contexte aussi dégradé, elle porte peu de fruits.

L'exploitation économique de petites filles tient également une place importante. Les pratiques de confiage, la traite des enfants, la maltraitance sont récurrentes. La pauvreté des populations rurales, la déscolarisation ou la non scolarisation des filles, la forte demande des ménages urbains en main-d'œuvre domestique expliquent la mise au travail précoce de petites filles au sein des ménages abidjanais.

Au Centre, les enfants participent aux activités éducatives qui leur sont proposées et se préparent à leur retour en famille. 109 enfants ont pu être réinsérés en famille et 13 placés en institution.

De la prévention à travers des actions de rue. Malgré des interruptions liées à l'insécurité provoquée par les troubles dans la capitale, les actions de rue sont poursuivies sur 23 sites fréquentés par les enfants. Plus de 550 d'entre eux (dont 64 filles) occupés à de multiples activités telles que vendeurs, cireurs, guides porteurs, surveillants de parking ont bénéficié de conseils, de soins, d'une écoute. Ils sont souvent victimes de tracasseries policières et de violences de la part des vigiles. Les responsables de sociétés de gardiennage ont été sensibilisés. Ils ont accepté que le BICE effectue des actions de sensibilisation de leur personnel sur les droits des enfants.

Appui à l'insertion économique des aînés. La deuxième structure du BICE, le CEPA, faute de moyens suffisants, n'a plus proposé d'accueil permanent aux adolescents. Seul l'accueil de jour et l'éveil précoce des tout petits ont fonctionné. 1500 jeunes y sont passés pour un entretien, un conseil, une douche, pour jouer tranquillement avec d'autres enfants ou faire du sport. Le dortoir a été ouvert exceptionnellement en urgence pour 23 jeunes.

Des activités génératrices de revenus ont été proposées aux plus grands. Ce volet visait à favoriser l'auto emploi des jeunes en situation difficile à travers la formation et l'installation. 63 jeunes ont été formés et installés grâce à un accès à des micro crédits pour un montant total de près de 12 millions de FCFA (18 000 Euro). Ils se sont investis dans diverses activités : petit commerce (friperie, produits cosmétiques), petite menuiserie, restauration, pâtisserie, gestion de cabines cellulaires, jeux vidéo ou baby foot... À la fin de l'année, le taux de remboursement était légèrement inférieur à 50% et l'épargne réalisée par les intéressés assez faible. Les résultats de cette expérience sont mitigés, mais non négligeables si l'on tient compte de l'autonomie gagnée par ces jeunes et leur très faible niveau d'instruction de départ.

En bref : d'autres actions importantes développées en Côte d'Ivoire cette année

Une Ligne verte « SOS Enfant en détresse » 800 800 80. Le BICE a mis en place un N° de téléphone gratuit pour permettre aux enfants de demander de l'aide à tout moment et pour inciter les adultes à signaler des situations inacceptables dont ils sont témoins impuissants. 853 appels, dont près d'une centaine de sérieux, sont ainsi parvenus au BICE depuis l'ouverture de la ligne en avril. Grâce à cela, des informations ont pu être retransmises et des actions de protection mises en œuvre.

Leçon de vie. Dans le cadre de la participation à la lutte contre le VIH-SIDA, dont les effets sont de plus en plus alarmants dans le quotidien en Afrique, le BICE s'est engagé par la formation de 298 enfants « pairs éducateurs ». 228 d'entre eux ont ensuite réalisé en moyenne chacun cinq « leçons de vie », séances de sensibilisation de leurs pairs, en présence d'au moins 10 de leurs camarades soit un total de 11 400 enfants et jeunes des deux sexes qui ont été touchés par cette action. Par cette activité, le BICE a voulu mettre en exergue la participation des enfants d'une part, et d'autre part, attirer l'attention de la communauté nationale sur la situation des jeunes face au VIH-SIDA.

Lutte contre le travail et l'exploitation des enfants. L'Etat de Côte d'Ivoire a reconnu l'expertise du BICE dans les questions relatives aux droits des enfants en le cooptant comme membre de plusieurs comités et commissions mis en place dans la politique nationale de promotion et de protection des droits de l'enfant :

- Comité National de lutte contre la Traite et l'Exploitation des enfants,
- Comité Directeur National IPEC /BIT de lutte contre le travail des enfants,
- Comité de Pilotage du projet Pilote de suivi du travail des enfants dans la cacao culture en Côte d'Ivoire (SSTE),
- Comité National de Lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Le BICE a lancé une campagne médiatique sur ces problématiques : spots et émissions de radio /télé.



Sensibilisés aux problèmes du SIDA, les enfants du Sauvetage préparent une saynète de théâtre pour sensibiliser d'autres enfants et même les adultes.



Pendant ce temps, les plus jeunes dessinent ; ils rêvent aussi de retrouver une famille protectrice et aimante.



Accusées de sorcellerie, chassées par leur famille, pour ces filles, la rue est le début de l'engrenage vers l'exploitation sexuelle.

Et les filles ?

Etre jeune fille en Afrique en 2004, même plus de 10 ans après la ratification de la CDE et de la Charte Africaine des Droits de l'Enfant, c'est toujours ne pas être considérée à valeur égale ou en droits égaux avec les garçons. Avec la mondialisation des informations, les filles qui souhaitent que leurs aspirations légitimes soient prises en compte sont de plus en plus nombreuses. Mais, même si quelques jeunes filles – apparemment très libres et provocantes – fréquentent les lieux à la mode des villes, au fond, rien n'a vraiment changé pour la majorité d'entre elles. Au contraire, l'accroissement de la pauvreté et la montée des intégrismes fragilisent encore davantage leur statut dans la société et leur situation au quotidien.

La scolarisation des filles : toujours considérée comme un investissement inutile, non rentable. L'instruction des enfants, plus que jamais, demeure ou devient un problème majeur des Etats africains. En effet, la scolarisation reste payante même dans le public, faute de moyens des Etats d'en prendre les frais en charge. Les familles, du fait de la pauvreté récurrente n'y arrivent pas plus. Près ou plus de la moitié des enfants (selon les Etats) ne sont pas scolarisés. Parmi les enfants qui fréquentent l'école, les filles restent sous-représentées et la déperdition scolaire les concernant demeure beaucoup plus importante que celle des garçons.

Comme par le mariage elle appartiendra à la famille de son époux, les parents considèrent prioritaire l'instruction des garçons, qui, eux, sont l'avenir de la famille et du clan. Une fille trop instruite pourrait aussi refuser de se soumettre et apporter des idées jugées « subversives », comme le refus du mariage arrangé, de la polygamie et de certaines traditions discriminatoires...

Le mariage forcé : des traditions qui perdurent. Alliances stratégiques, arrangements entre les familles pour accroître les superficies de terres cultivables, dotes attractives de vieillards veufs ou malades qui soulageront pour un temps le quotidien des parents de la jeune fille donnée en échange, sont autant de motifs plus ou moins avouables pour perpétuer, mais aussi pervertir la tradition du mariage arrangé. Des fillettes parfois à peine pubertes continuent à être données en mariage sans pouvoir rien dire. D'abord traumatisées, puis confrontées à une maternité précoce avec tous les risques et conséquences dramatiques pour leur vie future de femmes, elles subissent, dans l'indifférence générale. Les filles qui refusent de s'y soumettre n'ont qu'une solution : la fuite ; mais avec quel avenir ?

Les mutilations génitales. Des campagnes de sensibilisation contre ces pratiques sont menées à travers les médias et des projets, mais sans réel succès. Les messages véhiculés restent perçus par de nombreuses populations, et en particulier par certains chefs traditionnels ou religieux comme des « idées de blancs » allant à l'encontre de la fidélité aux traditions et à une loi divine. L'excision continue à être pratiquée, parfois clandestinement à cause de la réprobation officielle, multipliant encore les risques pour les jeunes filles.

Victimes ? Non, coupables !

Différentes formes d'abus sexuels même pas reconnues comme tels. Les filles raflées par les militaires, réduites en esclavage par ceux-ci, ont eu des enfants ; on parle communément d'elles comme les « épouses des militaires » alors qu'elles ont été prises de forces, qu'elles n'ont aucun statut les légitimant comme épouses. Aujourd'hui, elles sont abandonnées, souvent malades, avec leurs enfants, les militaires étant repartis. Au village, elles sont devenues personnes « non grata », l'opinion commune étant qu'elles ont souillé l'honneur du village, de la famille. Triplement pénalisées, elles n'ont plus aucun espoir, aucun avenir.

Les filles accusées de sorcellerie subissent des exorcismes pour les purifier des démons ; leur viol systématique peut aussi faire partie des pratiques expiatoires... Lorsqu'elles y ont échappé et qu'elles sont contraintes de survivre dans la rue, leur protection est assurée moyennant faveurs

spéciales. Les filles domestiques aussi, dans le cadre de leur travail... ,ou même tout simplement le passage en classe supérieure à l'école ou l'inceste en famille... Les abus sexuels des filles sont extrêmement répandus mais tabous. Lorsqu'on veut aborder cette question, les filles sont immédiatement désignées comme responsables et coupables, rarement comme victimes.

L'exclusion de l'héritage : le droit moderne rarement appliqué. En matière d'héritage, le droit moderne a donné les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes, aux enfants qu'ils soient filles ou garçons, mais il est très rarement appliqué. Bien souvent encore la femme n'hérite pas, les biens restent au niveau des parents et des frères du défunt ou transmis à ses héritiers mâles s'ils sont majeurs. Par ailleurs le lévirat est encore souvent appliqué. Dépouillées de tout au décès de leur mari, les femmes veuves n'ont parfois plus que l'exode pour survivre.

L'éducation et l'entretien des enfants : une affaire de femmes. Pourvoir à la nourriture et à l'éducation des enfants reste encore quasi exclusivement sous la responsabilité des femmes. Comme elles font tout à la main, ne serait-ce que pour l'approvisionnement en eau et en bois de cuisine, elles ont de rudes journées... Les filles, elles, aident leurs mères dans ces activités ménagères fatigantes ou pour la garde de petits frères et sœurs. Elles n'ont donc pas l'occasion d'aller à l'école ou si elles y sont inscrites, elles n'ont presque pas de temps pour les études.

Sensible à ces problèmes rencontrés par les filles, manifestement plus touchées dans l'exclusion de leurs droits fondamentaux, le BICE a décidé d'accorder une attention particulière à cette problématique. Des actions spécifiques visant l'amélioration durable du statut des filles sont menées dans l'ensemble des projets.



Le taux d'analphabétisme des filles reste très élevé. L'appui à leur scolarisation leur ouvre de nouvelles perspectives.



La formation professionnelle des filles constitue également un facteur de leur émancipation. Ici, la préparation au séchage des oignons.

Appui aux portefaix et à leurs enfants à Lomé et en milieu rural d'origine. Lomé, Préfecture des Lacs et de Vo, Togo

L'année 2004 a été jalonnée d'un ensemble d'événements majeurs en termes d'engagement politique de l'Etat togolais dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'Etat de droit. Il s'agit notamment de l'adoption du rapport national sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le processus DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté) qui ont créé un contexte favorable à la mise en œuvre de stratégies conséquentes pour la lutte contre la pauvreté.

Néanmoins, l'environnement national demeure encore très marqué par une progression de la pauvreté, ce qui fragilise de jours en jours la promotion d'un environnement protecteur pour les enfants et favorise l'émergence de nouvelles problématiques (orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH / SIDA, exploitation sexuelle, trafic). C'est dans ce contexte global que notre action en faveur des femmes et jeunes filles portefaix, de leurs enfants et des enfants vulnérables en milieu rural s'est poursuivie. Une innovation majeure du projet cette année : un travail direct avec les adolescentes.

Enfants travailleurs et jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle : des approches prometteuses et de premiers résultats encourageants ! Pour la plupart, ces jeunes filles n'ont pas eu de réelle vie de famille. Elles manifestent de nombreuses frustrations et carences affectives. Certaines sont à Lomé après avoir fui des rites fétichistes ou un confiage mal vécu (jeunes filles placées dans une famille, en principe pour compléter leur éducation, mais en réalité, souvent exploitées comme bonnes à tout faire). Dans ses premières démarches, le BICE a été accompagné par une équipe de la « Providence », association beaucoup plus expérimentée dans l'approche particulière de ce groupe cible.

A l'issue d'une animation de groupe dans une maison Portefaix, Ayabavi (17 ans) témoigne :
*« Les séances d'activités éducatives ont fait naître puis ont renforcé une relation de confiance entre les animatrices et nous. Nous avons maintenant plus de facilité à nous confier à elles. Même les relations entre nous les filles, ici dans la maison, ont changé ; une solidarité qui n'existait pas avant s'est développée.
 Au fil de ces séances, nous avons acquis une meilleure connaissance de nous-mêmes, de notre corps. Cela a permis à certaines d'entre-nous d'éviter des grossesses non désirées. Grâce au BICE, nous avons maintenant accès aux soins de santé et des possibilités d'apprentissage. De nouvelles opportunités de vie deviennent possibles. »*



Le CEPEM s'est aussi l'affaire de la communauté. Au moment des récoltes, les mères viennent transformer le manioc en gari pour la collation des enfants.

Ce travail en commun favorise les échanges entre elles mais aussi avec l'équipe du BICE.

Ce travail de sensibilisation et d'accompagnement s'est effectué à Lomé avec 66 filles. 46 familles ont pu être identifiées en milieu rural. Le BICE a également construit un petit centre d'accueil pour ces filles à Avoutokpa, un des villages d'origine. Ce centre a pour vocation de préparer les jeunes filles retirées de Lomé à un retour en famille et à débiter un apprentissage. Un accueil transitoire d'environ trois mois, au cours duquel elles bénéficient d'un encadrement éducatif et pédagogique intense, ouvert sur de nouveaux horizons, leur donne l'opportunité de se stabiliser et d'envisager un autre projet de vie. Terminé en fin d'année, le centre vient d'accueillir les 7 premières jeunes filles.

En milieu rural aussi, les filles revendiquent davantage de considération et des chances égales à celles des garçons :

« Nos parents ne nous permettent pas d'aller à l'école, ils considèrent qu'il n'est pas utile ou rentable de faire étudier une fille »

« Des filles de 12-15 ans se marient à cause de la pauvreté ; si la fille pouvait se marier à 25 ans, elle aurait eu le temps de bien se développer et rencontrerait moins de problèmes pour sa vie »

« Beaucoup de filles à 15 ans sont mariées et celles qui avortent sont beaucoup plus nombreuses que celles qui se marient ; les garçons refusent d'utiliser des préservatifs »

« Certaines filles interrompent aussi leurs études parce qu'elles sont victimes de sollicitations sexuelles de la part de leur enseignant auxquelles elles ne veulent pas répondre »

« Si une fille est scolarisée jusqu'au bout, elle pourra choisir une profession ; les filles peuvent faire tous les métiers »

« Nous ne voulons plus de la polygamie ; elle entraîne trop de problèmes :

- Chaque femme doit donner beaucoup d'enfants au mari et s'est à elle d'en assurer la charge ; le père ne s'en préoccupe pas

- Lorsque le mari décède, les questions d'héritage provoquent des bagarres

Nous voulons un mariage officiel avec inscription à l'Etat Civil »

« La plupart des garçons ont la même mentalité que leurs pères »

Ces propos recueillis lors d'un échange avec un groupe de 11 jeunes filles, villageoises, montrent combien les filles aspirent à un changement. Elles ne veulent plus « subir » comme leurs mères et demandent au BICE de les aider à faire évoluer leur situation. Elles ont également des idées sur comment amener ce changement. Et pour elles, leurs parents et les garçons doivent être étroitement associés au processus.

La participation des parents : une réalité qui progresse bien chez les mères. Pour les pères :

« Pourraient mieux faire ! »

Que ce soit au Centre Dzidudu, au CAP, les centres d'éveil précoce du BICE à Lomé ou au CEPEM à Avoutokpa, les éducatrices se réjouissent : les mères participent de plus en plus activement. Réunions mensuelles du comité des parents, participation des mères à la préparation des collations, champ

communautaire de manioc et de maïs pour les enfants, les mères se mobilisent davantage et cherchent à être à l'écoute des problèmes inhérents à l'éducation de leurs enfants.

A la saison des récoltes, un groupe de mères en pleine effervescence autour de la préparation du gari (transformation du manioc en une céréale précuite, prête à l'emploi) témoigne :

« Nous sommes les mamans des enfants du CEPEM, nous venons de deux quartiers d'Avoutokpa. Nous faisons de gari pour les collations de nos enfants. Le BICE a construit le centre et assure l'éducation préscolaire de nos enfants. Ce travail, c'est notre participation aux activités du centre, pour que nos enfants puissent y manger.

Pendant la période des pluies, nous sarclons le champ du centre, nous semons le maïs et nous plantons du manioc. Le maïs est mis en sac après la récolte, mais la transformation du manioc exige un travail important. Nous participons aussi aux réunions des parents et aidons à la préparation de la fête de fin d'année. Les hommes, quant à eux, font les buttes, ils aident pour le défrichage et aussi quand il faut refaire la couverture d'une paillote. Mais ils ne se mobilisent pas autant que les femmes ; ils disent que les problèmes des enfants concernent davantage les femmes. Ils nous demandent de nous enquêter de la situation et des les en informer... »

Pour l'éveil précoce, une moyenne de 56 enfants sont éduqués au Centre Dzidudu, 35 au CAP et plus de 75 au CEPEM. L'appui à la scolarisation a, quant à lui, concerné 765 enfants dans plus de 80 villages et 90 enfants de portefaix à Lomé. 51 filles et 5 garçons ont bénéficié d'un soutien à l'insertion professionnelle.

Les chefs traditionnels se sentent aussi concernés par la protection des enfants

Lutter contre le trafic des enfants, promouvoir l'enregistrement des naissances ou encore la scolarisation des enfants c'est aussi l'affaire des chefs traditionnels. Ils étaient 21 à répondre avec enthousiasme à une formation proposée par le BICE sur leur rôle dans la protection des enfants. Ils ont pris des engagements pour initier ou appuyer des actions de promotion de l'éducation des jeunes filles, la lutte contre le mariage précoce et la lutte contre le trafic des enfants. Leur aide s'est avérée précieuse dans la recherche des familles d'enfants exploités par le travail, rapatriés d'Abidjan ; ou dans la résolution des problèmes liés à des grossesses précoces d'écolières, en obtenant notamment qu'elles ne soient plus renvoyées de l'école.



Les jeunes filles retirées des circuits d'exploitation en ville ont besoin d'un moment de transition pour se stabiliser et être en mesure de choisir une nouvelle orientation pour leur vie. Cette période est mise à profit pour consolider des connaissances de base.



Toujours dans une approche pro-active, l'éducatrice du BICE se rend sur les lieux où les filles de la rue se prostituent pour les aider à se sortir de cet engrenage. L'objectif final restant toujours la réinsertion sociale et familiale.



A Lomé, comme à Avoutokpa, les jeunes enfants fréquentent assidûment les centres d'éveil précoce qui contribuent largement à leur épanouissement et leur permettent de prendre un bon départ dans la vie.



Appui à l'application des droits fondamentaux des jeunes filles mères en situation de détresse à Bamako (Mali)

Le Mali, un des rares pays de la sous-région actuellement non affecté par les turbulences socio-politiques, connaît un essor sans précédent. Les constructions nouvelles prolifèrent et Bamako, à l'instar des autres capitales africaines, se transforme en mégapole poussant son emprise bien au delà du fleuve, vers les quatre points cardinaux. Ce développement, en corrélation avec l'exode rural, n'est pas exempt de difficultés, en particulier pour les jeunes filles rurales, généralement analphabètes, venues tenter leur chance en ville avant le mariage.

Des jeunes filles en détresse acculées au pire. La principale opportunité de travail qui s'offre à ces jeunes filles sans formation est celle de louer leurs services comme domestiques, travail peu considéré et faiblement rémunéré ; mais l'attrait de la ville est grand et les besoins en argent pressants. Livrées à elles-mêmes, naïves et inexpérimentées, ces jeunes filles sont des proies faciles et des victimes toutes désignées pour différentes formes d'abus. Il n'est pas rare qu'elles se retrouvent enceintes. Certaines, paniquées à l'idée de la réaction de leur famille, cherchent à avorter, ou mènent leur grossesse à terme puis tentent de se débarrasser de l'enfant, soit en l'abandonnant, soit en le supprimant. Ce sont ces jeunes filles en détresse que le BICE rencontrait dans les commissariats de police et en détention. En réponse à ce drame quotidien, un nouveau volet du projet a vu le jour.

Un centre d'accueil pour les filles et une équipe plus étoffée pour les encadrer. « Prévention » est le maître mot de cette action. Informer et sensibiliser les jeunes filles, offrir un cadre éducatif et accueillant à celles qui sont enceintes pour leur permettre de mener leur grossesse à terme dans de bonnes conditions, leur donner une chance d'un nouveau départ positif dans la vie avec leur enfant, tels sont les objectifs du projet. A cet effet, le BICE a constitué une équipe d'encadrement pluridisciplinaire solide et a loué des locaux pour accueillir ces jeunes filles.

Au cours de cette première année, 121 jeunes filles, dont 13 victimes d'abus sexuels ont été écoutées et aidées. L'équipe a travaillé en étroite collaboration avec la Brigade pour Mineurs qui lui a systématiquement référé les jeunes filles qui ne savaient où aller avec leur enfant, ou qui cherchaient à s'en débarrasser. Comme résultat encourageant, nous pouvons noter que cette année, seules 4 filles ont été incarcérées pour infanticide contre 16 l'an dernier. Le SAMU Social et l'association Terre de Vie, tous deux engagés dans des actions de rue, ont également orienté des filles victimes de grossesse précoce ou parfois abusées sexuellement et enceintes vers le BICE.

Une grossesse plus forcément tragique, c'est un avenir qui n'est plus bouché et un nouveau né qui devient aimable et aimé. Pour 2004, le centre d'Accueil « Un toit, une vie » a accueilli 101 filles enceintes ou couples mère-enfant depuis son ouverture en avril. La durée de leur séjour est fixée à trois mois. Ces jeunes filles sont âgées entre 13 et 18 ans, mais la plupart ont 17 ou 18 ans.

« Je m'appelle Maï, j'ai 16 ans, je suis aide ménagère à Bamako. Quand j'ai accouché, ma patronne m'a conduite chez sa mère (j'avais eu une césarienne) car elle ne voulait pas de problème dans son foyer. Mais celle-ci m'a mise à la porte le deuxième jour. J'étais très faible et je ne savais pas où aller. En cours de route j'ai rencontré une femme qui voulait bien prendre mon enfant, mais sans moi ; j'ai refusé. Elle m'a conduite à la Brigade pour Mineurs qui a prévenu le BICE. Comme mon enfant était très faible, il a été hospitalisé. Moi-même, j'ai reçu une piqûre anti-tétanique et l'on m'a refait le pansement.. Après quelques jours, mon enfant et moi-même avons repris des forces... »

Au centre, les jeunes filles trouvent un accueil chaleureux, la sécurité. Elles ne sont pas jugées et peuvent se remettre des dernières difficultés endurées et de leur traumatisme. Elles arrivent sales, fatiguées, angoissées et affamées, mais très vite elles récupèrent et reprennent confiance. Ces jeunes filles comprennent qu'elles trouvent là leur chance et se montrent très coopérantes avec l'équipe éducative et entre elles.

Elles s'adaptent très vite et participent aux activités, apprenant à accepter leur enfant et à en prendre soin. Elles bénéficient entre autre d'un accompagnement psycho-affectif, d'une éducation de base

(Alphabétisation fonctionnelle, nursing, éducation pour la santé, à la vie, à la citoyenneté) et d'une assistance juridique. Les éducateurs les accompagnent dans leurs démarches pour une reconnaissance de paternité et l'établissement d'actes d'Etat civil. Grâce à ces actions, 72 actes de naissance ont été établis et 75 pères ont reconnu leur enfant. En vue d'optimiser leurs chances de réinsertion au village et faciliter leur retour en famille, les filles apprennent en outre la fabrication artisanale du savon, les techniques de séchage et de conservation d'aliments, la couture ou la gestion de petites activités économiques.

Des relais au niveau de la société civile et dans les milieux d'origine, une nécessité absolue. Ce travail de prévention passe par une sensibilisation « grand public » dans les quartiers de Bamako et dans les principaux milieux d'origine de ces filles. L'ignorance doit être combattue et les risques connus. Les stratégies habituellement utilisées par le BICE s'avèrent également opérationnelles dans cette situation, à savoir l'utilisation massive des médias, la création de Comités Locaux de Protection et de promotion des droits de l'enfant (CLP) dans les 6 communes de Bamako et à San (située à 270 km à l'est de la capitale), ainsi que la recherche d'une synergie d'action avec des partenaires.

A cet effet, d'importantes actions de sensibilisation ont été menées pour identifier des bénévoles prêts à s'engager. Deux comités, l'un à San et l'autre à Bamako, sont déjà opérationnels, les 4 autres le seront dès le premier trimestre 2005. Ces comités sont de véritables démultiplicateurs de l'action du BICE, tant au niveau de la sensibilisation que de la facilitation du retour en famille des jeunes filles. Des émissions radio/ télé ont pu être faites pour sensibiliser l'opinion sur les difficultés des filles exodantes. Cette stratégie sera poursuivie et intensifiée.

Malgré tout, l'avenir des filles reste difficile. En général, les filles ne veulent pas retourner en famille immédiatement, elles préfèrent retravailler en ville pour avoir de quoi payer leur trousseau, motif de leur exode. Lors de différents entretiens, elles expriment la peur d'être rejetées par leurs parents, d'être la risée du village ; en particulier si elles rentraient sans trousseau ou sans argent. Pourtant, quelques-unes ont pu reprendre confiance et sont retournées au village avec leur enfant. Le travail d'approche et de préparation au retour ont été effectués par les intervenants BICE. Ainsi 46 jeunes filles ont été accompagnées en famille après réconciliation avec les parents. 49 autres ont retrouvé du travail comme domestique et 7 se sont installées dans une activité génératrice de revenu (essentiellement : vente d'aliments, de vêtements pour bébé).



Au centre d'accueil, ces jeunes filles mènent à terme leur grossesse, apprennent à s'occuper de leur enfant mais aussi des métiers simples qui leur permettront de s'assurer des ressources à leur retour au village.





Les enfants passent la journée au CESEH. Ils peuvent ainsi bénéficier à la fois de soins et d'une éducation spécialisée. Les plus grands ou les moins handicapés aident leur camarades pour les actes essentiels de la vie.

Appui aux enfants handicapés et à leurs mères à Doukouré, quartier défavorisé de Yopougon Abidjan, Côte d'Ivoire

La crise socio-politique et militaire qui perdure en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 provoque de sérieuses perturbations dans tous les secteurs de la vie, publique ou privée. Le premier semestre 2004 a connu un calme précaire, mais le second a été marqué, surtout à Abidjan, par de violentes manifestations qui ont fragilisé, voire détruit encore un peu plus le tissu économique et social déjà mis à mal par la crise. En effet, les dernières manifestations ont été le théâtre de vols et pillages qui ont entraîné une nouvelle vague de fermeture d'entreprises avec comme conséquence immédiate le licenciement de pères de famille qui ne seront plus en mesure de répondre aux besoins de leurs enfants.

C'est dans ce contexte délétère, peu favorable qu'a évolué le projet « Appui à la promotion des droits fondamentaux des enfants handicapés ».

Des actions de mobilisation sociale plus intensives. Dans le cadre de la quinzaine de mobilisation sociale organisée à l'occasion des festivités du 16 juin et de la journée des personnes handicapées, articles de presse, sketch, spectacles de marionnettes, causeries débats ont été organisés en vue de faire évoluer le regard porté par le grand public sur les personnes handicapées. Parents et enfants handicapés se sont sentis valorisés par ces actions. Des personnes ont appelé par téléphone pour prendre des renseignements, d'autres se sont déplacées, les enfants du quartier sont venus soutenir massivement leurs camarades du centre, mais les autorités politiques ont malheureusement été les grandes absentes de ces manifestations.

Eveil précoce, rééducation : une prise en charge dynamique pour faire reculer le handicap

« Je suis la maman de Guy, 10 ans. À 3 mois de grossesse de Guy, j'ai eu des histoires avec mon mari; alors j'ai tenté d'enlever la grossesse. Je n'ai pas réussi et j'ai beaucoup saigné. Après cela, j'ai respecté tous les rendez-vous de la sage-femme. L'accouchement s'est fait sans difficulté. A la naissance, l'enfant n'a pas pleuré aussitôt. Il a fallu que les sages-femmes le fessent plusieurs fois pour qu'il crie.

Aussi, le bébé dormait-il beaucoup à la naissance. Moi, j'ai trouvé cela normal. A 3 mois, il est tombé gravement malade. Nous avons fait un traitement intense avant sa guérison. Ce n'est qu'à 7 mois qu'il a pu s'asseoir et a marché à 19 mois. A 5 ans, je l'ai inscrit à la maternelle. Mais les maîtresses ont dit à son père qu'il était instable et qu'elles ne pouvaient le garder. C'est ainsi qu'on m'a conseillé de l'envoyer au CESEH.

Le BICE en Afrique

Après entretien avec le responsable du CESEH, il m'a demandé de le conduire à la Guidance Infantile où l'EEG a révélé des signes épileptiques. Il a été mis sous traitement et est maintenant inscrit à la classe d'éveil. Depuis qu'il est ici au CESEH, il est suivi régulièrement, il ne fait plus ses crises et est beaucoup plus stable. Il parvient à dire des choses cohérentes et a beaucoup gagné en autonomie. »

En 2004, 79 enfants de 1 mois à 15 ans ont été suivis en rééducation ; 6 enfants ont pu être appareillés et sont maintenant debout, 14 fréquentent également les classes d'éveil précoce du projet. 12 centres de santé et 2 centres sociaux ont été associés au dépistage précoce des enfants atteints de déficiences physiques ou mentales, contribuant ainsi à une prise en charge adaptée rapide. 45 enfants participant à l'éveil précoce s'épanouissent et acquièrent peu à peu l'autonomie pour les actes essentiels de la vie. Pour un travail plus individualisé et adapté à leur rythme, à leurs besoins et capacités, ils sont répartis en 3 groupes.

Un effort d'ouverture sur l'extérieur pour favoriser l'intégration. Tout au long de l'année, l'équipe d'encadrement du projet a favorisé les liens entre enfants valides et handicapés en ouvrant le centre aux enfants du quartier les mercredi et samedi et pendant les congés scolaires en organisant des manifestations et un camp d'été. Ce sont plus de 400 enfants du quartier qui sont ainsi venus au centre. Les jeux partagés et plus particulièrement cette expérience de camp qui a réuni 33 enfants de 3 projets différents pendant 15 jours ont contribué à briser le mur d'isolement et de marginalisation dont souffrent les enfants handicapés. Animations, ateliers de fabrication de petites voitures, de poupées, de jeux éducatifs, moments de détente sur la plage, etc. ont été autant d'occasions pour se découvrir mutuellement, partager des moments forts et forger de nouvelles amitiés. L'expérience a été tellement riche pour l'ensemble des enfants, l'équipe d'encadrement et les parents qu'ils ont décidé de repartir l'année prochaine pendant trois semaines ou un mois !

José est un déficient mental léger âgé de 12 ans :

« Je suis la mère de José. Avant, José n'aimait pas se laver, je l'obligeais à le faire. Mais depuis son retour du camp, il se lave seul, débarrasse la table sans qu'on le lui demande. Une fois réveillé, il commence à se brosser les dents. Quelquefois, il aide ses sœurs à faire la vaisselle. Tout ça, il ne le faisait pas avant. En tout cas, je remercie le BICE pour son grand travail pour nos enfants qu'on croyait incapables de tout. »

Darius, 14 ans, élève en 5e :

« Je me sens à l'aise ici. J'ai découvert de nouveaux camarades avec qui je joue. C'est la première fois que j'approche des enfants handicapés, des enfants qui ne parlent pas ou qui parlent difficilement. Au début, j'avais peur d'eux. Mais depuis que les tontons et les tanties m'ont dit que ce sont des enfants comme nous et que nous-mêmes un jour on peut devenir handicapés, j'ai de la sympathie pour eux. Souvent, je les aide à marcher, à laver leurs assiettes et cuillères. Ils sont gentils et ne sont pas ce que je croyais. Je dirais désormais à mes camarades que ces enfants ont le droit de s'amuser, d'aller à l'école comme nous... »

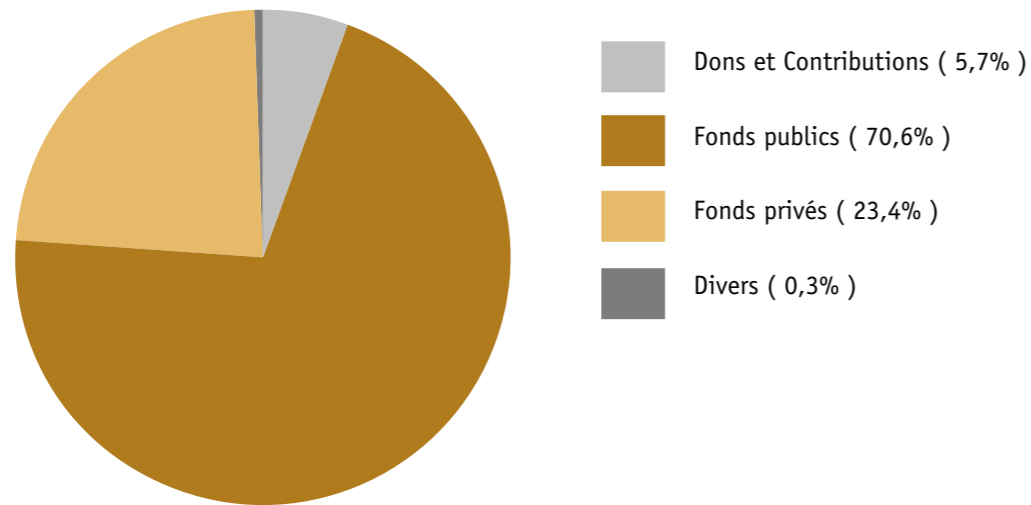
Adolescents et parents, tous mobilisés pour lutter contre leur pauvreté. Dans un contexte économique aussi morose, assurer la survie quotidienne devient une préoccupation majeure d'un bon nombre d'ivoiriens pauvres dont les personnes handicapées ou leurs familles. 10 adolescents handicapés suivis par le projet ont entrepris un apprentissage professionnel en couture, électronique, froid industriel ou encore aviculture. Ils espèrent ainsi avoir davantage de chances de trouver un emploi. Les mères, quant à elles, doivent assurer, souvent seules, la prise en charge de leurs enfants. Lorsqu'elles ont un petit projet d'entreprise qui leur permettra d'assurer des ressources plus stables pour leur famille, le BICE leur accorde des prêts et les soutient dans leurs initiatives. Sur une vingtaine qui voulaient se lancer dans une telle aventure, après avoir suivi une formation sur la création d'une activité génératrice de revenus (étude de faisabilité, organisation, gestions...) 12 « mamans » ont accédé au micro crédit et se sont lancées dans l'aventure. L'APEH Yop (l'association des parents des enfants handicapés de Yopougon) s'est impliquée dans la démarche en donnant ou non sa caution aux candidats. On note cependant que le taux de remboursement reste faible. Les activités, essentiellement de vente dans le secteur informel, dégagent de petits bénéfices que le moindre imprévu a vite fait d'engloutir...

BICE Côte d'Ivoire BP 1721 01 ABIDJAN Tel : (225) 20 22 87 07 Fax : (225) 20 32 45 89 bice-ci@africaonline.co.ci	Directeur des actions et projets : Enfants Privés de Liberté : Enfants de la Rue : Enfants Handicapés : Médecin : Assistant juridique :	Désiré Gilbert Koukouï Béma Coulibaly Dalié Privard Gustave Gbanhé Dr Annick Dreesen Issa Ahoua Arsène Bridgi
BICE Mali BP E841 BAMAKO Tel/Fax : (223) 23 67 10 bicemali@datatech.net.ml	Coordonnatrice : Avocat :	Bernadette Camara Me Abdramane Sanogo Antoine Aplogan
BICE R.D. Congo BP 15999 KINSHASA GOMBE Tel : (243) 99 43 576 bicerdckin@yahoo.fr	Coordonnateur : Coordonnateur adjoint : Directeur administratif et financier : Enfants privés de liberté : Réhabilitation et réinsertion des enfants soldats : Centre Sauvetage : Enfants dits sorciers : Projets à Kananga : Centre de Transit et d'Orientation : Projets à Mbuji Mayi : Avocats :	Grégoire Ntambua Crispin Mulumba Claire Locuty Philippe Mpeye Crispin Mulumba Agnès Mujinga Dorothee Kapwabwa Alphonse Kalonji Adolphe Bakualufu Régine Mbuyi Me Laurent Okitonembo Me Sylvain Makangu Me Jean Claude Kalala Me Mavula
BICE Togo BP 7271 LOME Tel /Fax : (228) 222 38 34 bicetogo@cafe.tg	Coordonnateur : Appui aux portefaix : Milieu rural : Avocat : Infirmière :	Enyo Gbédémah Franck Aziaka Kokué Kpodar Me Louis Hillah Sœur Sophie Ahadji



Recettes en 2004

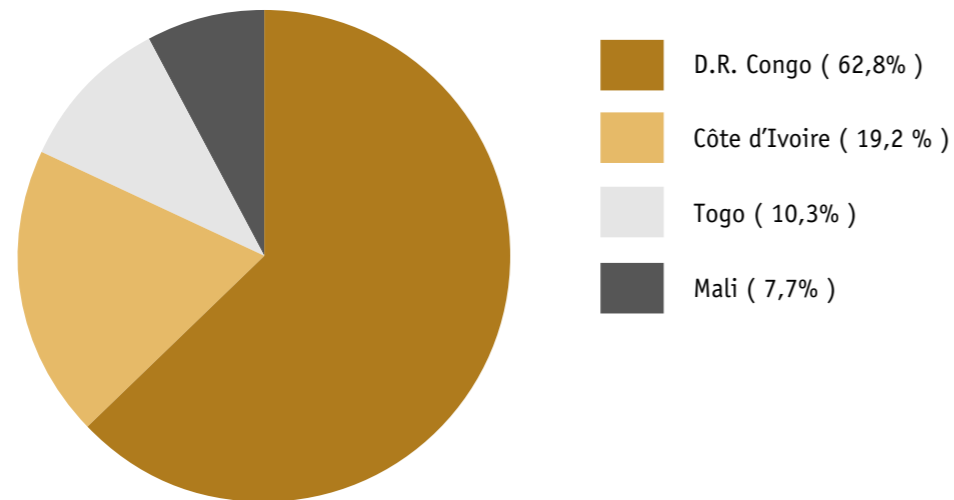
Euro 1.448.575



Dépenses

pour les projets par pays en Afrique en 2004

Euro 1.429.626



Nos remerciements à nos principaux partenaires

**Des enfants qui ont des partenaires solides peuvent espérer en l'avenir !
Nous remercions nos partenaires pour leur appui et leur aide, leur engagement de terrain ou financier.**

Les Ministères des différents pays :

Ministères de la Justice // des Affaires Sociales // des Droits de l'Homme
// de l'Intérieur // de la Famille, de la Femme et de l'Enfant // de la Défense

BICE Deutschland e.V. (ensemble des projets)

Commission Européenne (Côte d'Ivoire)

SIDA (Coopération suédoise) (Mali)

Coopération Belge (Congo)

Kindermisjonsverk (les 4 pays)

CORDAID (Congo)

OAK Foundation (Togo)

Coopération Allemande (GTZ) (Côte d'Ivoire)

CARITAS (Congo et Togo)

Landesstiftung Baden-Württemberg

Fondation Oberle (Congo, Togo)

Fondation Stingl (Tous les pays)

Fondation Erb Aloïs (Côte d'Ivoire)

UNICEF (Côte d'Ivoire et Congo)

Programme Alimentaire Mondial (PAM) (Congo)

FAO (Congo)

Les forces de la MONUC (Congo)

Forum des ONG de promotion et de défense des droits de l'enfant (Côte d'Ivoire)

Le Réseau Ivoirien des Communicateurs Amis des Enfants (Côte d'Ivoire)

Les Frères des écoles chrétiennes (Côte d'Ivoire)

Solidaires pour Agir Ensemble (Côte d'Ivoire)

RACH Gagnoa (Côte d'Ivoire)

L'association des magistrats (Côte d'Ivoire)

Association des jeunes filles domestiques « Battantes » (Côte d'Ivoire)

Comité International de la Croix-Rouge (CICR) (Congo)

Le Centre Africain de Formation Supérieure des Educateurs Sociaux (CAFES) (Congo)

Croix Rouge de Belgique (Congo)

Aide à l'Enfance défavorisée (AED) (Congo)

Mpokolo wa Muoyo (Congo)

Le Réseau pour l'Intérêt Supérieur de l'Enfant (Congo)

Les Frères Don Bosco (Congo)

Les Sœurs franciscaines (Togo)

Foyer la Providence (Togo)

Action contre le SIDA (Togo)

ONUSIDA (Côte d'Ivoire)

Kanuya (Mali)

SAMU Social (Mali)

Terre de Vie (Mali)

Les Comités Locaux de Protection (adultes et juniors)

Les communautés religieuses et les paroisses dans chacun des pays

Les chefs de quartiers, les chefs religieux et les chefs traditionnels

Les radios locales qui nous facilitent les actions de sensibilisation

Ainsi que nos généreux donateurs individuels et bénévoles qui, par leur engagement, nous soutiennent.

Délégation du BICE pour l'Afrique

Bureau International Catholique de l'Enfance avec
BICE Deutschland e.V.

Organisation Internationale des Droits de l'Enfant
International Children's Rights Organisation



Schillerstrasse 16
77933 LAHR (Allemagne)
T : 00 49 7821 388 55
F : 00 49 7821 985 755
bice.d@t-online.de | bice.lahr@bice.org
www.bice.org | www.bicedeutschland.de

Compte bancaire

IBAN : DE69 66450050 0076004044
Sparkasse Offenburg / Ortenau
BIC : SOLADES10FG

Deutsches
Zentralinstitut
für soziale
Fragen/DZI



DZI Spenden-Siegel:
Geprüft • Empfohlen